

RCS : ST BRIEUC

Code greffe : 2202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST BRIEUC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00049

Numéro SIREN : 384 244 620

Nom ou dénomination : BIRALUX DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 10/05/2021 sous le numéro de dépôt 3464

Saisie des principaux éléments extra-comptables

Nous vous conseillons de remplir cet état, en respectant bien le régime du dossier (RS ou RN)
puis de le valider en quittant, et de ne générer les autres états qu'après coup.

		31/03/2020	
		<input checked="" type="checkbox"/> Régime normal	<input type="checkbox"/> Régime simplifié
ACTIF - PASSIF			
Dont immobilisations financières à moins d'un an		337	337
Clauses de réserve de propriété - Immobilisations			
- Stocks			
- Créances			
Dont créances à plus d'un an			
Dont dettes à plus d'un an			
Coût de revient des immobilisations acquises en cours d'exercice			9 848
Capital social ou individuel : 35 000 dont versé		35 000	
Ecart de réévaluation incorporé au capital			
Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		663 867	
COMPTE DE RESULTAT			
Ventes de marchandises, dont export et livraisons intracommunautaires			
Production vendue, BIENS, dont export et livraisons intracommunautaires			
Production vendue, SERVICES, dont export et livraisons intracommunautaires			
Dont { Produits de locations immobilières			
Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs			
Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs			
Dont produits concernant les entreprises liées			
Dont intérêts concernant les entreprises liées			
Dont dons faits aux organismes d'intérêt général			
RENSEIGNEMENTS DIVERS			
Numéro du centre de gestion agréé			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Montant brut des salaires (déclaration DADS)		86 817	
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés		0,10 %	
Effectif moyen du personnel		8	
- dont apprentis			
- dont handicapés			
Montant de la TVA collectée		801 294	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (hors immobilisations)		555 149	

Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01042019** et clos le **31032020** Régime simplifié d'imposition Régime réel normal
 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe Si PME innovante Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration: SIE DE LOUDEAC, RUE SAINT YVES, BP 635, 22606 LOUDEAC
 Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION
 Identification du destinataire: **SARL BIRALUX DISTRIBUTION ZA DU RIDOR**
22210 PLEMET

651 Insp. IFU	304355 N° dossier	38424462000025 N° Siret
-------------------------	-----------------------------	-----------------------------------

B ACTIVITE

Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :
 Activités exercées (souligner l'activité principale) : **COMMERCE DE GROS**
 Si vous avez changé d'activité, cochez la case

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)
 - Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
 - Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 % Bénéfice imposable au taux de 28 % **287 925** Bénéfice imposable au taux de 15 % Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)
 Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15%
 Plus-values à long terme imposables au taux de 19% Autres plus-values imposables au taux de 19% Plus-values à long terme imposables au taux de 0% Plus-values exonérées art.238 quindecies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches
 (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2
 Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines art 44 octies A Pôle de compétitivité
 Entreprises nouvelles art.44 septies Zones franches d'activité art.44 quaterdecies Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies
 Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15%
 Sociétés d'investissements immobiliers cotées

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W
 Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)
1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
 Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS
 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI)
 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2)
 Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? **OUI** Si oui, indication du logiciel utilisé **SAGE**

OGA/OMGA **Viseur conventionné**
 Nom, adresse, téléphone :
 - Professionnel de l'expertise comptable :
 - Conseil :
 - CGA/OMGA ou viseur conventionné :
 N° d'agrément

A Plémet le 18052020 Signature et qualité du déclarant **MADORE Christophe** Gérant

Les dispositions des articles 34,35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 stipulent : elles garantissent pour les données vous concernant un droit d'accès, un droit de rectification, un droit de suppression, un droit de réclamation, un droit de portabilité, un droit de limitation des finalités.

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

SARL BIRALUX DISTRIBUTION
31032020

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2019, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)** (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a ter et a quater du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise : SARL BIRALUX DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : ZA DU RIDOR		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 3 8 4 2 4 4 6 2 0 0 0 0 2 5		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N, clos le, 31032020						
		N-1 31032019						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		7 622		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	7 622			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	28 043	3 993	7 743	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	5 736			
		Constructions	AP	AQ	202 343	153 709	138 023	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	15 837	4 836	4 677	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	87 344	30 904	11 516	
		Immobilisations en cours	AV	AW			28 058	
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
Créances rattachées à des participations		BB	BC					
Autres titres immobilisés		BD	BE					
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *		BH	BI		337	337		
TOTAL (II)		BJ	BK	540 703	339 302	201 401	197 975	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			174 020	
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	281 321	44 342	236 979	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	777 164	17 937	759 227	917 783
		Autres créances (3)	BZ	CA	419 071		419 071	405 247
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	27 008		27 008	63 564	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	13 090		13 090	12 652	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 517 654	62 280	1 455 375	1 573 266	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecart de conversion actif * (VI)		CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	2 058 357	401 582	1 656 776	1 771 241	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	337	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété: *		Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SARL BIRALUX DISTRIBUTION		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :35 000.....)	DA	35 000	35 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 500	3 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	700 000	650 000
	Report à nouveau	DH	47 102	39 704
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	207 306	207 398
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TO TAL (I)	DL	992 908	935 602
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TO TAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	58 439	91 713
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	457 227	543 825
	Dettes fiscales et sociales	DY	135 646	180 602
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	12 555	19 499	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TO TAL (IV)	EC	663 867	835 639	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
TO TAL GENERAL (I à V)	EE	1 656 776	1 771 241	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	663 867	777 210	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

		Désignation de l'entreprise : SARL BIRALUX DISTRIBUTION				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice (N-1)				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	3 490 684	FB	FC	3 490 684	3 544 053	
	Production vendue { biens* services *	FD		FE	FF			
		FG	28 226	FH	FI	28 226	21 775	
		FJ	3 518 910	FK	FL	3 518 910	3 565 828	
	Chiffres d'affaires nets*							
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	8 329	21 357	
	Autres produits (1) (11)				FQ	9 881	19 200	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	3 537 120	3 606 385		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	2 518 158	2 470 462	
	Variation de stock (marchandises) *				FT	(59 072)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	3 085	3 749	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		5 196	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	322 682	357 200	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	37 659	37 109	
	Salaires et traitements *				FY	296 337	301 583	
	Charges sociales (10)				FZ	101 611	95 616	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	27 192	27 101
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	2 145	12 792
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	3	14 703	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	3 249 798	3 325 510	
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	287 321	280 874	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)		GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)		GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	380	343		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM				
	Différences positives de change			GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO				
	Total des produits financiers (V)			GP	380	343		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	193	71		
	Différences négatives de change			GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT				
Total des charges financières (VI)				GU	193	71		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	187	273		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	287 508	281 147		

Désignation de l'entreprise SARL BIRALUX DISTRIBUTION		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	417
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	417
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	417
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	80 619 73 749
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 537 916 3 606 728
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 330 610 3 399 330
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	207 306 207 398
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	343
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	4 442 5 993
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9			
dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		417	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/03/2020

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PDT CESSION IMMO CORPORELLE		417
Totalisation		417

Désignation de l'entreprise **SARL BIRALUX DISTRIBUTION**

Néant *

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
		TOTAL I				1	2	3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				CZ	243	D8	(243)	D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD	39 658	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG	5 736	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ	279 827	KK		KL	31 571		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com- posants	M2	KP	44 654	KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com- posants	M3	KS	19 722	KT		KU	951		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	4 000	KW		KX			
		Matériel de transport *			KY	72 755	KZ		LA	19 854		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	35 865	LC		LD	6 300		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH	28 058	LI		LJ	28 058		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	490 617	LO		LP	86 733		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	337	1U		1V				
TOTAL IV				LQ	337	LR		LS				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	530 855	ØH	(243)	ØJ	86 733			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4				
		TOTAL I				1		2		3		
		TOTAL II				2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO		LV		LW	39 658	1X	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	5 736	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	311 398	MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	44 654	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	20 673	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	4 000	MO		
		Matériel de transport		IV		MP	20 526	MQ	72 083	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	42 165	MU		
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY	28 058	MZ	28 058	NA		NB	
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
TOTAL III				IY	28 058	NG	48 584	NH	500 708	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	337	2G	
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	337	2H	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4	28 058	ØK	48 584	ØL	540 703	ØM		

Désignation de l'entreprise : SARL BIRALUX DISTRIBUTION								Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (O U VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CY		243		EL		
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II		PE		24 293		PF		
							3 750		PG		
Terrains			PI				5 736		PJ		
Constructions			PM				151 367		PN		
			PR						12 956		PO
Sur sol d'autrui			PV				35 091		PW		
Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PZ				15 045		QA		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			QD				4 000		QE		
Autres immobilisations			QH				65 438		QI		
			QL				31 667		QM		20 526
corporelles			QP						QR		
			QU				308 344		QV		23 442
TOTAL III			ØN				332 880		ØP		
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØQ				27 192		ØR		
							20 526		20 769		
							311 260		339 302		
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		Q8		
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		R6		
	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		S4		
Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		T9		
Autres immob. corporelles	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		U7		
	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		V5		
	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		W3		
	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		X1		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO		NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ		NZ		
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	

Désignation de l'entreprise : SARL BIRALUX DISTRIBUTION					Néant <input type="checkbox"/> *				
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquièmes H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX					
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	<ul style="list-style-type: none"> - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) * 	6A	6B	6C	6D			
			6E	6F	6G	6H			
			Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
			9U	9V	9W	9X			
	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9					
	Sur stocks et en cours	6N	48 229	6P	3 887	6S	44 342		
	Sur comptes clients	6T	15 792	6U	2 145	6V	17 937		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		7A			
	TOTAL III	7B	64 022	TY	2 145	TZ	3 887	UA	62 280
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	64 022	UB	2 145	UC	3 887	UD	62 280
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 	UE	2 145	UF	3 887				
		UG		UH					
		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				
<p>(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.</p>									

Désignation de l'entreprise : SARL BIRALUX DISTRIBUTION				Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières		UT	337	UV	337	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	21 525		21 525		
	Autres créances clients		UX	755 640		755 640		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		Z1					
	Personnel et comptes rattachés		UY	4 363		4 363		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	10 048		10 048	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN				
		Divers		VP				
	Groupe et associés (2)		VC	396 580		396 580		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	8 080		8 080		
	Charges constatées d'avance		VS	13 090		13 090		
	TOTAUX			VT	1 209 662	VU	1 209 662	VV
RENOVOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE					
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG					
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	58 439	58 439			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	457 227	457 227				
Personnel et comptes rattachés		8C	58 427	58 427				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	37 335	37 335				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	5 671	5 671			
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	22 020	22 020			
	Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	12 193	12 193			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	12 555	12 555				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX			VY	663 867	VZ	663 867		
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	33 268				

Désignation de l'entreprise : SARL BIRALUX DISTRIBUTION						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31032020				
I. REINTEGRATIONS						BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)											
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX				
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*											
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)											
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
	REGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFERÉES	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %										
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)			SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)			SW			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art.209C)			SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												
									TOTAL I			
II. DEDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs											
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %											
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *											
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)											
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)											
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .											
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *											
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		
		Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies et octies A)		QV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)		PB		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite			YH	Créance dégagee par le report en arriere de déficit		ZI
		Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC	Dt déd. exc (art 39 decies D)	
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												
III. RESULTAT FISCAL									TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)						XI		287 925				
Déficit (II moins I)												
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS)*						ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												
RESULTAT FISCAL BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		287 925				
						XO		0				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SARL BIRALUX DISTRIBUTION		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	30 903	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI	↓ ligne WU	

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SARL BIRALUX DISTRIBUTION										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	39 704	AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	207 398		Dividendes		ZD	50 000					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE	150 000						
					Report à nouveau	ZF							
	TOTAL I	ØF	247 102			ZG	47 102						
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	247 102				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	4 912		4 447					
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8				XQ			1 340					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	4 970		73 150					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	74 076							
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST	238 724		278 264					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	322 682		357 200					
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	22 252		21 338					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS				9Z	15 406		15 771					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	37 659		37 109					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	801 294		806 237					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	555 149		546 406					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019) *				ØB	86 817							
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	0,10	%	0,10	%				
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0				ZR	0			
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG									
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH									
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL						
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC						
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO						
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ							

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SARL BIRALUX DISTRIBUTION						Néant <input type="checkbox"/> *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	Cfétat 2059A-Détail...	20 526		20 526		
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦				⑧	⑨	⑩	
				19%	15% ou 12,80%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	417	417	417			
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			417				
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

2059A - Détail des immobilisations cédées au 31/03/2020

Nature et date d'acquisition des éléments cédés	Valeur d'origine	Valeur réévaluée	Amortiss.	Autres amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant global	Court terme	Long t. 19%	Long t. 15% 12,80%	Long t. 0%	Plus-values 19%
PEUGEOT 308 DIS 28/08/2009	20 526		20 526			417	417	417				
Totalisation	20 526		20 526			417	417	417				

Désignation de l'entreprise : **SARL BIRALUX DISTRIBUTION** Néant Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,80 % .Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) *. Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés. Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU**

Origine <input type="checkbox"/>	Moins-values à 12,80 % <input type="checkbox"/>	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % <input type="checkbox"/>	Solde des moins-values à 12,80 % <input type="checkbox"/>
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine <input type="checkbox"/>	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice <input type="checkbox"/>	Solde des moins-values à reporter col. <input type="checkbox"/> = <input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/>
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % <input type="checkbox"/>	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) <input type="checkbox"/>	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) <input type="checkbox"/>	A 15 % Ou A 16,5 % ⁽¹⁾ <input type="checkbox"/>		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 1						
N - 2						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL BIRALUX DISTRIBUTION				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL BIRALUX DISTRIBUTION		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01042019		et clos le : 31032020	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		8
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		3 518 910
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
	TOTAL 1	OX	3 518 910
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		9 881
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		59 072
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	TOTAL 2	OM	68 953
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		2 540 923
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		303 001
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		3
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
	TOTAL 3	OJ	2 843 928
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	743 935
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA		743 935
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EY	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		3 518 910
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY		GZ
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			HR

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant *

N° de dépôt
[]

EXERCICE CLOS LE **3|1|0|3|2|0|2|0** N° SIRET **3|8|4|2|4|4|6|2|0|0|0|0|2|5**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SARL BIRALUX DISTRIBUTION**

ADRESSE (voie) **ZA DU RIDOR**

CODE POSTAL **22210** VILLE **PLEMET**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	997
---------------------------------------------------------------------------	----	----------	----------------------------------------------------	----	------------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	3
-----------------------------------------------------------------------------	----	----------	----------------------------------------------------	----	----------

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique **S.A.** Dénomination **COUEDIC MADORE HOLDING**
 N° SIREN (si société établie en France) **326151156** % de détention **99,70** Nb de parts ou actions **997**
 Adresse : N° [] Voie **RUE LOUIS LAVERGNE**
 Code postal **22600** Commune **LOUDEAC** Pays **FRANCE**

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [] Nom patronymique [] Prénom(s) []
 Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Naissance : Date [] N° département [] Commune [] Pays []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Titre (2) [] Nom patronymique [] Prénom(s) []
 Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Naissance : Date [] N° département [] Commune [] Pays []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 0 (1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3|1|0|3|2|0|2|0|

N° SIRET 3|8|4|2|4|4|6|2|0|0|0|0|2|5

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SARL BIRALUX DISTRIBUTION**

ADRESSE (voie) **ZA DU RIDOR**

CODE POSTAL **22210** VILLE **PLEMET**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL BIRALUX DISTRIBUTIONdu 01042019Adresse ZA DU RIDÔR22210 PLEMETau 31032020

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	BLOUIN Françoise	DIRECTRICE	16 LE MEUR		22210	PLEMET		
2	GEORGES Rozenn	COMMERCIALE	LE BOURG		22210	LA PRENESSAYE		
3	MARTINIÈRE François	COMMERCIAL ITINÉRANT	343 IMPASSE DES BLEUETS		01700	MIRIBEL		
4	COUEDIC Valérie	SECRETAIRES COMPTABLE	41 RUE JACQUES CARTIER		22600	LOUDEAC		
5	NICOT Martial	COMMERCIAL	9 IMPASSE DES MESANGES		22600	LA MOTTE		
6								
7								
8								
9								
10								
REMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	72 726			72 726				72 726
2	42 856		177	43 032				43 032
3	35 767			35 767				35 767
4	35 465			35 465				35 465
5	34 061			34 061				34 061
6								
7								
8								
9								
10								
**	220 875		177	221 052				221 052

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice(total col. 9 + total col. 10) ⑩	221 052	- de l'exercice ⑩	287 925
- de l'exercice précédent ⑩	219 409	- de l'exercice précédent ⑩	267 674
Nom et qualité du signataire MADORE Christophe Gérant		A Plémet....., le 18/05/2020 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche



Formulaire obligatoire

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
REDUCTION ET CREDIT D'IMPOT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/03/2020 Au titre de l'année civile 2018 Néant

Dénomination de l'entreprise	SARL BIRALUX DISTRIBUTION	N° Siren :384244620
Adresse	ZA DU RIDOR	22210 PLEMET

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés PME au sens communautaire

Dénomination de la société mère	N° Siren :
Adresse	

Crédit d'impôt	Montant
----------------	---------

I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

CIC - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
APR - Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (exploitations situées à Mayotte)
Dont préfinancement

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte

Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail

Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

IV - MECENAT - Liste des bénéficiaires finaux

Pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.



Liberté-Egalité-Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

N°2079-CICE-FC-SD

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

CREDIT D'IMPOT POUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI - MAYOTTE

(article 244 quater C du Code Général des Impôts)
Dépenses engagées au titre de l'année civile 2 019

FICHE D'AIDE AU CALCUL

**Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration.
La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.**

Exercice ouvert le **01042019** Clos le **31032020**

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise		N° SIREN de l'entreprise	
SARL BIRALUX DISTRIBUTION ZA DU RIDOR 22210 PLEMET		384244620	
		Ancienne adresse (en cas de changement) :	
Sociétés bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)		Désignation et adresse de la société mère :	N° SIREN de la société mère

I - CALCUL DU CREDIT D'IMPOT		ANNEE CIVILE 2 019	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectées à des exploitations situées à Mayotte		1	
Montant du crédit d'impôt applicable aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte (ligne 1 x 9,00 %)		2	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-32 du code du travail ¹ (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).		3a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 9,00 %) x 10/90)		3b	
Montant du crédit d'impôt majoré applicable aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte (ligne 2 + ligne 3b)		4	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 7)		5	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 5)		6	

II - CADRE A SERVIR PAR LES ENTREPRISES DECLARANTES QUI DETIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIETES DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES NON SOUMIS A L'IMPOT SUR LES SOCIETES				
Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt 1	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) 2	% de droits détenus dans la société 3	Quote part du crédit d'impôt (1-2) x 3
			TOTAL	7

¹ Cf § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

III – CADRE A SERVIR POUR LA REPARTITION DU CREDIT D'IMPOT ENTRE LES ASSOCIES MEMBRES DE SOCIETE DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES NON SOUMIS A L'IMPOT SUR LES SOCIETES

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt 1	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) 2	% de droits détenus dans la société 3	Quote part du crédit d'impôt (1-2) x 3
TOTAL				

IV - UTILISATION DE LA CREANCE

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général		
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou de la ligne 4)	8	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	9	
Montant du crédit d'impôt disponible <i>Reporter en ligne 10 :</i> - le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est positif ; - zéro si le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) est négatif ou égal à zéro.	10	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 7 du cadre II + ligne 10)	11	

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)

Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	12	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	13	
Montant du crédit d'impôt disponible <i>Reporter en ligne 14 :</i> - le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) s'il est positif - zéro si le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) est négatif ou égal à zéro.	14	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 7 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 14]	15	

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 11 ou ligne 15)	16	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes et PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander sur le formulaire n°2573-SD	17	

- Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 6 et 9 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

- Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 12 et 13 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

- Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD

³ Il convient de porter le montant total de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 11 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipées ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

Information Millésime 2020

2079 - Crédit d'impôt apprentissage

A compter du millésime 2020 le crédit d'impôt apprentissage n'existe plus.

Le modèle qui vient d'être validé doit être actualisé :

- Soit modifier uniquement le millésime cerfa, en mettant 2019 afin de compléter la déclaration en vue d'un report sur le 2069RCI pour un dépôt EDI TDFC millésime 2019.
- Soit retirer l'imprimé du crédit d'impôt apprentissage du modèle, si le souhait est un dépôt EDI TDFC millésime 2020 du 2069-RCI.

Information Millésime 2020

2079 - Crédit d'impôt apprentissage

A compter du millésime 2020 le crédit d'impôt apprentissage n'existe plus.

Le modèle qui vient d'être validé doit être actualisé :

- Soit modifier uniquement le millésime cerfa, en mettant 2019 afin de compléter la déclaration en vue d'un report sur le 2069RCI pour un dépôt EDI TDFC millésime 2019.
- Soit retirer l'imprimé du crédit d'impôt apprentissage du modèle, si le souhait est un dépôt EDI TDFC millésime 2020 du 2069-RCI.

Information Millésime 2020

2079 - Crédit d'impôt apprentissage

A compter du millésime 2020 le crédit d'impôt apprentissage n'existe plus.

Le modèle qui vient d'être validé doit être actualisé :

- Soit modifier uniquement le millésime cerfa, en mettant 2019 afin de compléter la déclaration en vue d'un report sur le 2069RCI pour un dépôt EDI TDFC millésime 2019.
- Soit retirer l'imprimé du crédit d'impôt apprentissage du modèle, si le souhait est un dépôt EDI TDFC millésime 2020 du 2069-RCI.

⁵ Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans le crédit d'impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci-avant peuvent prétendre au bénéfice de ce crédit d'impôt. Dès lors, le total de la répartition entre les associés peut être différent du montant déterminé ligne 11.

DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIES DU 10 SEPTEMBRE 2020 APPROBATION DES COMPTES ANNUELS – AFFECTATION DU RESULTAT

Les associés de « BIRALUX DISTRIBUTION », Société par Actions Simplifiée, au capital de 35 000 €, divisé en 1 000 parts de 35 € chacune, dont le siège social est à la Z.A.E. du Ridor à Plémet (22210), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de St Brieuc sous le N° 384 244 620 ; représentant ensemble la totalité du capital social, **ONT PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES** relatives à l'ordre du jour :

- Lecture du rapport du Président sur les comptes et opérations de l'exercice 2019-2020 & du rapport du commissaire aux comptes,
- Examen et approbation des comptes et opérations de l'exercice,
- Quitus au président, au directeur général et au commissaire aux comptes,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions règlementées,
- Fixation de la rémunération de la Présidente,
- Pouvoirs

PREMIERE DECISION

La collectivité des associés, après lecture du rapport de gestion du président et du rapport général du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31/03/2020, **décide à l'unanimité** d'approuver :

- le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels tels que présentés,
- lesdits comptes se soldant par un résultat net bénéficiaire de **207.306 €**.
- les opérations traduites dans ces comptes, résumées dans ce rapport et accomplies par la direction au cours de l'exercice écoulé.

La collectivité des associés constate qu'aucune somme correspondant à des dépenses et charges visées à l'article 39.4 du Code général des Impôts n'a été engagée au cours de l'exercice écoulé.

Puis, la collectivité des associés donne quitus entier au président ainsi qu'au directeur général et au commissaire aux comptes, pour l'exécution de leur mandat respectif durant ledit exercice.

DEUXIEME DECISION

La collectivité des associés, approuvant la proposition du président, **décide à l'unanimité** d'affecter et de répartir la somme **254.408 €** constituée du résultat net de l'exercice de **207.306 €** et du compte « report à nouveau » de **47.102 €** ainsi qu'il suit :

- o à hauteur de **100.000 €** au titre de distribution de dividendes correspondant à un dividende de **100 €** par part sociale, dont **5.300 €** ouvrant droit à réfaction et **94.700 €** non éligibles à cette réfaction,
- o à hauteur du solde, soit **154.408 €**, au compte « report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, il est précisé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents et la part de ces dividendes éligibles ou non à l'abattement prévu par l'article 158.3 2° à 4° du C.G.I., se sont élevés respectivement à :

Exercice Fiscal	Dividendes distribués par part sociale	Montant total distribué	Montant soumis à réfaction	Montant non soumis à réfaction
2016-2017	100 €	100.000 €	300 €	90.700 €
2017-2018	130 €	130.000 €	390 €	129.610 €
2018-2019	150 €	150.000 €	450 €	149.550 €

LNA § FB 

TROISIEME DECISION

Après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L 227-10 & 11 du code de commerce, **La collectivité des associés décide à l'unanimité, étant précisé que le ou les associé(s) s'est (se sont) abstenu(s) sur la(les) convention(s) le(les) concernant, d'approuver tant les conclusions de ce rapport que les conventions sur lesquelles il porte ainsi que les conditions d'exécution desdites conventions.**

QUATRIEME DECISION

La collectivité des associés décide à l'unanimité, étant précisé que le ou les associé(s) intéressé(s) s'est (se sont) abstenu(s), de fixer la rémunération de la société « C.M.H. », Présidente, à 4250,00 € HT par mois à compter du 1^{er} Avril 2020.

Cette rémunération pourra être ajustée en fonction de la conjoncture au 1er avril de chaque année. Cet ajustement sera validé lors de l'approbation des comptes annuels par les associés.

CINQUIEME DECISION

La collectivité des associés décide à l'unanimité de conférer tous pouvoirs au porteur de l'original, de copies ou d'extraits certifiés conformes des présentes pour effectuer tous dépôts et publications et accomplir toutes formalités légales et administratives.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la collectivité des associés.

Fait à Loudéac, Le 10 SEPTEMBRE 2020

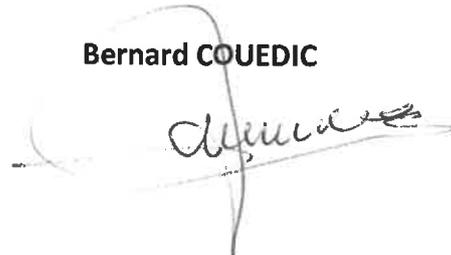
Jean MADORE



Robert LE MAUX



Bernard COUEDIC



Pour C.M.H. SA
Monsieur Christophe MADORE



Françoise BLOUIN



Christophe Chagneau
Violaine Vrignaud
Samuël Bricaud

BIRALUX DISTRIBUTION SAS

ZA DU RIDOR
22 210 PLEMET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 mars 2020

Ce rapport contient 4 pages de rapport et 27 pages d'annexe (recto-verso)

> 5 rue Maria Telkès - PA de Ragon
Périphérique Nantes Nord
44119 Treillières
> Tél. 02 40 63 37 75
> cchagneau@ecac.fr
> vvignaud@ecac.fr
> sbricaud@ecac.fr

E|C|A|C: SAS au capital de 492 925 € – 420 325 938 RCS Nantes
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Pays de Loire
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Rennes
www.ecac.fr

Membre de l'alliance  **eurus**

Cabinet indépendant, membre de BKR International.

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BIRALUX DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 19 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les principes de reconnaissance du chiffre d'affaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

BIRALUX

Comptes Annuels
Exercice clos le
31 mars 2020

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Treillières, le 31 août 2020

Le commissaire aux comptes

E.C.A.C

Samuël Bricaud

Bilan Actif

		31/03/2020			31/03/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				7 622
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	7 622		7 622	
	Autres immobilisations incorporelles	32 036	28 043	3 993	7 743
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	5 736	5 736		
	Constructions	356 052	202 343	153 709	138 023
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	20 673	15 837	4 836	4 677
	Autres immobilisations corporelles	118 248	87 344	30 904	11 516
	Immobilisations en cours				28 058
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	337		337	337	
TOTAL (II)		540 703	339 302	201 401	197 975
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements		44 342	(44 342)	174 020
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	281 321		281 321	
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	777 164	17 937	759 227	917 783
	Autres créances	419 071		419 071	405 247
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	27 008		27 008	63 564	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	13 090		13 090	12 652
	TOTAL (III)	1 517 654	62 280	1 455 375	1 573 266
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 058 357	401 582	1 656 776	1 771 241

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

E.C.A.C.

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

5, rue Maria Telkos - PA de Ragon

44119 TREILLIERES

Tél. 02.40.63.37.75 - mail : contact@ecac.fr

337

337

Bilan Passif

		31/03/2020	31/03/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	35 000	35 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	3 500	3 500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	700 000	650 000
Report à nouveau	47 102	39 704	
Résultat de l'exercice	207 306	207 398	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		992 908	935 602
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	58 439	91 713
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	457 227	543 825
	Dettes fiscales et sociales	135 646	180 602
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	12 555	19 499	
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		663 867	835 639
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		1 656 776	1 771 241
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		207 305,94	207 398,08
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		663 867	777 210
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banque			

E.C.A.C.

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
 5, rue Maria Telkes - PA de Ragon
 44119 TREILLIERES
 Tél. 02.40.63.37.75 - mail : contact@ecac.fr

Biralux

Compte de Résultat 1/2

				31/03/2020	31/03/2019
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	3 490 684		3 490 684	3 544 053
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	28 226		28 226	21 775
	Montant net du chiffre d'affaires	3 518 910		3 518 910	3 565 828
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			8 329	21 357
	Autres produits			9 881	19 200
	Total des produits d'exploitation (1)			3 537 120	3 606 385
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			2 518 158	2 470 462
	Variation de stock			(59 072)	
	Achats de matières et autres approvisionnements			3 085	3 749
	Variation de stock				5 196
	Autres achats et charges externes			322 682	357 200
	Impôts, taxes et versements assimilés			37 659	37 109
	Salaires et traitements			296 337	301 583
	Charges sociales du personnel			101 611	95 616
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			27 192	27 101
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
- sur actif circulant			2 145	12 792	
Dotations aux provisions					
Autres charges			3	14 703	
	Total des charges d'exploitation (2)			3 249 798	3 325 510
	RESULTAT D'EXPLOITATION			287 321	280 874

E.C.A.C.

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

5, rue Maria Telkes - PA de Ragon
44119 TREILLIERES

Tél. 02.40.63.37.75 - mail : contact@ecac.fr

Compte de Résultat 2/2

		31/03/2020	31/03/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		287 321	280 874
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	380	343
	Total des produits financiers	380	343
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	193	71
	Total des charges financières	193	71
RÉSULTAT FINANCIER		187	273
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOIS		287 508	281 147
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	417	
	Total des produits exceptionnels	417	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		417	
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		80 619	73 749
TOTAL DES PRODUITS		3 537 916	3 606 728
TOTAL DES CHARGES		3 330 610	3 399 330
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		207 306	207 398

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

E.C.A.C.

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

5, rue Maria Telkes - PA de Ragon

44119 TREILLIÈRES

Tél. 02.40.63.37.75 - mail : contact@ecac.fr

343

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 656 776 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 537 916 euros** et un total **charges** de **3 330 610 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **207 306 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/04/2019** et finit le **31/03/2020**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2016 homologué par arrêté du 4 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

E.C.A.C.

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
5, rue Maria Telkes - PA de Ragon
44119 TREILLIERES

Tél. 02.40.63.37.75 - mail : contact@ecac.fr

Règles et Méthodes Comptables

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Les amortissements, par catégorie, ont été établis sur la base des taux couramment admis en pratique et déterminés en fonction des durées d'utilisation suivantes, soit :

Immobilisations	Linéaire		Dégressif		Exceptionnel	
	Durée	Taux	Durée	Taux	Durée	Taux
Frais d'établissement, recherche, Développement						
Autres immobilisations incorporelles	1 à 3 ans	33.33 à 100 %				
Terrains (agencements)	10 ans	10 %				
Constructions : - sur sol propre - sur sol d'autrui - installations générales, agencements, aménagements, constructions	5 à 15 ans	6.67 à 20 %				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	3 à 10 ans	10 à 33.33 %				
Autres immobilisations corporelles : - installations générales, agencements, aménagements divers - matériels de transport - matériels de bureau, informatique, mobiliers - emballages récupérables et divers	10 ans 5 ans 1 à 3 ans	10 % 20 % 33.33 à 100 %				

E.C.A.C.

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
5, rue Maria Telkes - PA de Ragon
44119 TREILLIERES
Tél. 02.40.63.37.75 - mail : contact@ecac.fr

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Règles et Méthodes Comptables

Le stock marchandises s'élève à 281 321,21 € au 31/03/2020.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Indemnité de départ à la retraite

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31 mars 2020.

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais d'une mention en engagements hors bilan. A partir des données de l'entreprise et des hypothèses de calcul définies ci-dessous, l'étude fait ressortir un passif social global de 80 271 € au 31/03/2020 et est couvert par l'adhésion à un contrat IFC pour un montant de 65 837 € au 31/03/2020.

Le montant mentionné en engagements hors bilan est déterminé à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel, de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- *Méthode de calcul choisie : prospective
- *Taux d'évolution des salaires : 0.77 % l'an

E.C.A.C.

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
5, rue Maria Telkes - PA de Ragon
44119 TREILLIERES
Tél. 02.40.63.37.75 - mail : contact@ecac.fr

Règles et Méthodes Comptables

- *Taux d'actualisation : 0.77 % l'an
- *Convention collective : métallurgie
- *Age conventionnel de départ : 65 ans pour la catégorie cadre et 65 ans pour la catégorie hors cadre
- *Conditions de départ : départ à la retraite à l'initiative du salarié

Faits caractéristiques :

Par décision des associés du 25 février 2020, la SARL BIRALUX a été transformée en SAS.

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 ont eu un impact significatif sur l'activité de l'entreprise depuis cette date.

En effet, la société a constaté une diminution de son chiffre d'affaires d'environ 50% pendant la période de confinement compte tenu du recours à l'activité partielle pour 70% du personnel sur cette même période.

A la date d'arrêtée des comptes, cette situation n'impacte toutefois pas l'évaluation des actifs et des passifs de la société à la clôture de l'exercice.

Pour l'exercice 2020/2021, la société espère pouvoir maintenir un niveau de chiffre d'affaires et de marge lui permettant de limiter les impacts de la crise sanitaire.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise à la date d'arrêtée des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

E.C.A.C.

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
5, rue Maria Telkes - PA de Ragon
44119 TREILLIERES
Tél. 02.40.63.37.75 - mail : contact@ecac.fr

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2020
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2020
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Frais d'établissement et de développement	243	(243)				
	Autres	39 658					39 658
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	39 901	(243)				39 658

CORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2020
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Terrains	5 736					5 736
	Constructions sur sol propre	279 827		31 571			311 398
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	44 654					44 654
	Instal technique, matériel outillage industriels	19 722		951			20 673
	Instal., agencement, aménagement divers	4 000					4 000
	Matériel de transport	72 755		19 854		20 526	72 083
	Matériel de bureau, mobilier	35 865		6 300			42 165
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	28 058		28 058	28 058	28 058	
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	490 617		86 733	28 058	48 584	500 708

FINANCIERES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2020
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	337					337
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	337					337

TOTAL	530 855	(243)	86 733	28 058	48 584	540 703
--------------	----------------	--------------	---------------	---------------	---------------	----------------

E.C.A.C.

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
5, rue Maria Telkes - PA de Ragon
44119 TREILLIERES
Tél. 02.40.63.37.75 - mail : contact@ecac.fr

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2020
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement	243		243	
Autres	24 293	3 750		28 043
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24 536	3 750	243	28 043
CORPORELLES				
Terrains	5 736			5 736
Constructions sur sol propre	151 367	12 956		164 323
sur sol d'autrui				
instal, agencement aménagement	35 091	2 929		38 020
Instal technique, matériel outillage industriels	15 045	792		15 837
Autres Instal., agencement, aménagement divers	4 000			4 000
Matériel de transport	65 438	5 514	20 526	50 425
Matériel de bureau, mobilier	31 667	1 252		32 919
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	308 344	23 442	20 526	311 260
TOTAL	332 880	27 192	20 769	339 302

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

E.C.A.C.

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

5, rue Maria Telkes - PA de Bagon

44119 TREILLIERES

Tel. 02.40.62.37.75 - mail : contact@ecac.fr

ANNEXE - Élément 4

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours	48 229		3 887	44 342
	Sur comptes clients	15 792	2 145		17 937
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		64 022	2 145	3 887	62 280
TOTAL GENERAL		64 022	2 145	3 887	62 280

Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		2 145	3 887	
----------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	-------	-------	--

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

E.C.A.C.

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

5, rue Maria Telkes - PA de Ragon
44119 TREILLIERES

Tél. 02.40.63.37.75 - mail : contact@ecac.fr

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

		31/03/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	337	337	
	Clients douteux ou litigieux	21 525	21 525	
	Autres créances clients	755 640	755 640	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	4 363	4 363	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	10 048	10 048	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	396 580	396 580	
	Débiteurs divers	8 080	8 080	
	Charges constatées d'avances	13 090	13 090	
TOTAL DES CREANCES		1 209 662	1 209 662	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	58 439	58 439		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	457 227	457 227		
	Personnel et comptes rattachés	58 427	58 427		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 335	37 335		
	Impôts sur les bénéfices	5 671	5 671		
	Taxes sur la valeur ajoutée	22 020	22 020		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	12 193	12 193		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
Autres dettes	12 555	12 555			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		663 867	663 867		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		33 268			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

E.C.A.C.

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
 5, rue Maria Telkes - PA de Ragon
 44119 TREILLIERES
 Tél. 02.40.63.37.75 - mail : contact@ecac.fr

ANNEXE - Élément 6.10

Produits à recevoir

		31/03/2020
Total des Produits à recevoir		2 712
Autres créances	E.C.A.C.	2 712
PERSONNEL-PRODUITS A RECEVOIR	<i>Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes^{2 333}</i>	
COMPTES COURANTS ASSOCIES INTE	5, rue Maria Telkes - PA de Ragon 380	

44119 TREILLIERES
Tél. 02.40.63.37.75 - mail : contact@ecac.fr

ANNEXE - Élément 6.11

Charges à payer

		31/03/2020
Total des Charges à payer		90 804
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		11
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	11	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 841
FOURNISSEURS FACTURES NON PARV	4 841	
Dettes fiscales et sociales		85 953
DETTES PROVISIONNEES CONGES PA	30 333	
DETTE PROVISION RTT	570	
PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAY	26 363	
CHARGES A PAYER	19 373	
PROV. CHARGES SOCIALES SUR RTT	249	
ETAT CHARGES A PAYER	8 247	
FORMATION CONTINUE	366	
TAXE APPRENTISSAGE	452	

E.C.A.C.

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

5, rue Maria Telkes - PA de Ragon
44119 TREILLIERES

Tél. 02.40.63.37.75 - mail : contact@ccac.fr

ANNEXE - Élément 6.12

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/03/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		13 090	13 090
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			13 090

E.C.A.C.

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
5, rue Maria Telkes - PA de Ragon
44119 TREILLIERES
Tél. 02.40.63.37.75 - mail : contact@ccac.fr

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	31/03/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1 000,00	35,0000	35 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	1 000,00	35,0000	35 000,00

E.C.A.C.

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
5, rue Maria Telkes - PA de Ragon

44119 TREILLIERES

Tél. 02.40.63.37.75 - mail : contact@ecac.fr

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/03/2019	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/03/2020
Capital social	35 000				35 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	3 500				3 500
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	650 000	50 000			700 000
Report à nouveau	39 704	7 398			47 102
Résultat de l'exercice	207 398	(207 398)		207 306	207 306
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	935 602	(150 000)		207 306	992 908

Date de l'assemblée générale 17/09/2019

Dividendes attribués 150 000

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 150 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 785 602

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 785 602

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 57 306

E.C.A.C.

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
5, rue Maria Telkes - PA de Ragon
44119 TREILLIERES
Tél. 02.40.63.37.75 - mail : contact@ecac.fr

ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

		31/03/2020
Chiffre d'affaires par secteur d'activité		3 518 910
Ventes de marchandises		3 490 684
Vente de marchandises à 20% Fr	3 544 849	
Ventes Export 20%	39 270	
R.R.R. accordés / 707	(93 435)	
Production vendue Services		28 226
FRAIS DE FACTURATION	28 226	
Chiffre d'affaires par marché géographique		3 518 910
Chiffre d'affaires FRANCE		3 518 910
Vente de marchandises à 20% Fr	3 544 849	
Ventes Export 20%	39 270	
R.R.R. accordés / 707	(93 435)	
FRAIS DE FACTURATION	28 226	

E.C.A.C.

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

5, rue Maria Telkes - PA de Ragon

44119 TREILLIERES

Tél. 02.40.63.37.75 - mail : contact@ecac.fr

ANNEXE - Élément 6.12

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/03/2020
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL		E.C.A.C.	

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
5, rue Maria Telkes - PA de Ragon
44119 TREILLIERES
Tél. 02.40.03.57.75 - Mail : contact@eccc.fr

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

		31/03/2020
Total des produits exceptionnels		417
Produits exceptionnels sur opérations en capital		417
PDT CESSION IMMO CORPORELLE	417	
Total des charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		417
E.C.A.C.		

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
5, rue Maria Telkes - PA de Ragon
44119 TREILLIERES
Tél. 02.40.63.37.76 - mail : contact@ecac.fr

ANNEXE - Elément supplémentaire

Transferts de charges

		31/03/2020
Remboursement indemnités CPAM+MUTEX		3 265
Prime apprentissage		1 000
TOTAL E.C.A.C.		4 265

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
5, rue Maria Telkes - PA de Ragon
44119 TREILLIERES
Tél. 02.40.63.37.75 - mail : contact@ecac.fr

ANNEXE - Élément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/03/2020	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		287 508	80 619	206 889
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		417		417
RESULTAT COMPTABLE		287 925	80 619	207 306

(1) après retraitements fiscaux.

Pour rappel, le CICE 2018 a été comptabilisé pour 13 473 € et utilisé pour le financement des investissements et la consolidation des fonds de roulement.

E.C.A.C.

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
5, rue Maria Telkes - PA de Bagon
44119 TREILLIERES
Tél. 02.40.63.37.75 - mail : contact@ecac.fr

ANNEXE - Élément 8

Engagements financiers

	31/03/2020	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Le montant des engagements en matière de pensions est de 80 271€ au 31/03/2020 et est couvert par l'adhésion à un contrat IFC pour un montant de 80 271€ au 31/03/202			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

E.C.A.C.

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
5, rue Maria Telkes - PA de Ragon
44119 TREILLIERES
Tél. 02.40.63.37.75 - mail : contact@ecac.fr

ANNEXE - Elément 12

Rémunérations des Dirigeants

31/03/2020

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

ANNEXE - Eléments 13

Effectif moyen

		31/03/2020	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
	Professions intermédiaires			
	Employés		6	
	Ouvriers		1	
	TOTAL		8	

E.C.A.C.

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
5, rue Maria Telkes - PA de Ragon
44119 TREILLIERES

Tél: 02.40.63.37.75 - mail : contact@ecac.fr

ANNEXE - Elément 14

Sociétés Mères consolidant les comptes

31/03/2020

COUEDIC MADORE HOLDING

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

	31/03/2020	Capitaux propres	quote part détenue en pour cent	Résultat du dernier exercice clos
<p>A. Renseignements détaillés</p> <p>1. Filiales (Plus de 50 %)</p> <p>2. Participations (10 à 50 %)</p> <p>B. Renseignements globaux</p> <p>1. Filiales non reprises en A.</p> <p>a) françaises</p> <p>b) étrangères</p> <p>2. Participations non reprises en A.</p> <p>a) françaises</p> <p>b) étrangères</p>				

E.C.A.C.
 Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes
 5, rue Maria Telkes - PA de Ragon
 44119 TREILLIERES
 Tél. 02.40.63.37.75 - mail : contact@ecac.fr

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

31/03/2020	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation
Actif immobilisé		
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts et autres immobilisations financières		
Actif circulant		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	396 580	
Capital souscrit appelé, non versé		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits financiers		
Produits de participations		
Autres produits financiers	380	
Charges financières		
Charges financières		
Autres éléments		
	E.C.A.C.	

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

Conventions réglementées : concerne les facturations groupe avec :

- SA COUEDIC MADORE HOLDING :
 - Prestation Secrétariat juridique
 - Prestation Domaines comptable et financier
 - Prestation Gestion du personnel
 - Prestation assistance sociale
 - Prestation assistance de direction

5, rue Maria Telkes - PA de Ragon
44119 TREILLIERES
Tél. 02.40.63.37.75 - mail : contact@ecac.fr